

Commission de Transition des ex Mediapostiers aujourd'hui Postier-es IP

GTA, badgeage : beaucoup de com', pas de garanties pour les collègues !

Le 11 février 2026, la 9^e commission de suivi de l'accord anticipé de transition est annoncée comme « conclusive ». La direction se félicite des « évolutions professionnelles » et de la « réussite » de la bascule vers GTA.

Sur le terrain, les Postier-es IP continuent de subir le temps partiel, mobilités contraintes et contrôles renforcés.

Ce que dit la direction 81% des Postier-es IP sont des distributeurs, dont 59% à temps partiel. Les «fonctions cibles» sont surtout des postes de facteurs, facteurs colis/FSE et métiers de production.

Le nombre de distributeurs sans avenant serait passé de 615 à 288 entre novembre 2025 et fin janvier 2026. La Poste BSCC met en avant des bilans professionnels, des entretiens, des formations et des webinaires comme preuve d'un « accompagnement exemplaire ».

La bascule de Chronos à GTA au 1^{er} janvier 2026 et le futur badgeage sont présentés comme de simples outils modernes de gestion du temps. Sur le papier, tout irait bien. Mais la réalité est plus compliquée. Ce que vivent les Postier-es IP, des temps partiels massifs et subis, avec des salaires insuffisants pour vivre dignement. Des mobilités fonctionnelles souvent imposées, sans véritable choix ni prise en compte de la vie personnelle. 288 collègues encore sans avenant au 31/01/2026, dont 180 « éloignés du service » : derrière ces chiffres, des situations humaines fragiles et précaires. Une montée en puissance de GTA et, demain, du badgeage, qui renforcent le contrôle des horaires et la pression sur chaque minute de travail.

La direction parle d'« évolution professionnelle », pour la CGT FAPT nous voyons surtout une transition subie, sous forte contrainte.

GTA et badgeage : modernisation ou flicage ?

GTA remplace Chronos pour toute la gestion du temps de travail : congés, absences, horaires, compteurs. Une task-force a été déployée, des formations et des newsletters ont été diffusées pour « accompagner » la mise en œuvre. Le lot 2 prévoit l'installation de badgeuses connectées à GTA au plus tard le 30 juin 2026.

La CGT FAPT alerte les postiers IP sur : le risque d'hyper-traçabilité des agents, contestation des heures réelles, effacement des temps non reconnus (préparations, temps annexes, déplacements). Pour la CGT cet Outil utilisé d'abord pour ajuster au plus serré les effectifs, rationaliser les horaires et augmenter la pression.

Ensemble Postier-es exigeons des garanties concrètes, pas seulement de la com

- Un vrai bilan social de l'accord : nombre de CDI, de temps plein, de mobilités choisies, d'agents en difficulté ou sans solution.
- Aucune suppression déguisée d'emploi : refus des pressions vers la sortie, accompagnement réel jusqu'à une solution stable et choisie pour tous les Postier-es IP.
- Le Droit au temps plein choisi et à proximité du domicile, prise en compte des contraintes familiales et de santé.
- Un encadrement de GTA et du badgeage par des règles claires : respect strict de la durée du travail, reconnaissance de tous les temps de travail, pas de sanctions automatiques via l'outil.
- Des formations accessibles à toutes et tous, sur le temps de travail, avec des débouchés réels en termes de poste, de qualification et de rémunération.

Organisons la riposte pour que l'accord de transition ne se traduise pas par plus de précarité et de contrôle, nous avons besoin de la force collective.

Faites remonter vos situations (avenants, temps partiel, mobilité imposée, problèmes GTA) à la section, aux élu-es locaux CGT ou au syndicat départemental

Participez aux heures d'info syndicale, assemblées et actions avec votre section, le syndicat départemental, pour exiger des garanties écrites

Syndiquez-vous à la CGT pour ne pas rester seul-e face à ces transformations.

Avec la CGT, faisons respecter vos droits, votre temps de travail et votre avenir professionnel



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

